

BANQUE
DE
PARIS ET DES PAYS-BAS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège Social : 3, Rue d'Antin, PARIS

CAPITAL : 200 MILLIONS DE FRANCS

Registre du Commerce, Seine, N° 103.673

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Du 12 Avril 1927

RAPPORTS ET RÉOLUTIONS

PARIS
IMPRIMERIES VIELLEMARD
16, RUE DE LA GLACIÈRE, 16

1927

BANQUE DE PARIS & DES PAYS-BAS

Conseil d'Administration:

MM. ED. NOETZLIN, *Président honoraire*,
G. GRIOLET, *Président*,
J. CAMBON, *Vice-Président*,
A. BÉNAC, *Administrateur*,
R. DELAUNAY BELLEVILLE, —
J. KULP, —
R. LEHIDEUX, —
C^o F. PILLET-WILL, —
J. SEYDOUX, —
E. STERN, —

Censeurs :

MM. A. SAINT et G. TEYSSIER.

Commissaires

POUR L'EXERCICE 1927

MM. R. SAUTTER et le C^o DE LYROT.

Directeur Général..... : M. HORACE FINALY.
Directeurs..... : MM. E. MORET, J. CHEVALIER, H. CHABERT,
E. OUDOT, L. WIBRATTE, A. ATTHALIN
et A. ROUDY.
Secrétaire Général..... : M. H. JAHAN.
Directeurs-Adjoints..... : MM. J^h CHOPPIN DE JANVRY, C. COUTURE,
ADRIEN JACQUES, G. RENARD, E. DE LA
LONGUINIÈRE et E. CAUDRELIER.
Chefs du Contrôle..... : MM. A. STOSKOPF et H. BALLEZ-BAZ.
Sous-Directeurs..... : MM. P. GRUNEWALD, M. BOYER, E. LAVECH,
J. BÉNARD, G. DACHER, L. JANROT,
G. GOUILLY et M. IWEINS.

Fondés de Pouvoirs :

MM. P. HARENG, A. KAIRIS, R. TAVERNIER, E. BERTIAUX, P. DOUBLET,
P. VINSON, A. VAGNON, P. COURNILLE, G. BERTAUS-COUTURE,
H. BURNIER, JEAN CHOPPIN DE JANVRY, A. JULLIEN, J. LEQUIME
et M. VEILLIER.

BANQUE

DE

PARIS ET DES PAYS-BAS

SOCIÉTÉ ANONYME

CAPITAL : 200 MILLIONS DE FRANCS

Registre du Commerce, Seine, N° 103.673

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Du 12 Avril 1927

Rapport du Conseil d'Administration.

Rapport des Commissaires.

Résolutions de l'Assemblée.

Comptes de l'Exercice 1926.

PARIS
IMPRIMERIES VIEILLEMARD
16, RUE DE LA GLACIÈRE, 16

1927

BANQUE

DE

PARIS ET DES PAYS-BAS

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

A

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES

du 12 Avril 1927

MESSIEURS,

Nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation le compte-rendu des opérations de votre Société pendant l'exercice écoulé, ainsi que son bilan arrêté au 31 Décembre 1926.

Les résultats se traduisent par un bénéfice net de Fr. 37.751.422,33, supérieur de Fr. 1.631.466,30 à celui de l'exercice précédent. Ils nous permettent de vous proposer la répartition d'un dividende de Fr. 85 par action.

Vous les enregistrerez d'autant plus volontiers qu'ils ont été obtenus au cours d'une année particulièrement fertile en difficultés et qui marque, nous en sommes convaincus, le point culminant de la crise financière traversée par notre Pays.

Après une aggravation violente de la hausse des changes étrangers et sous la menace de graves embarras de trésorerie, celui-ci a su, à l'heure critique, s'imposer la discipline politique que commandait la situation et donner une nouvelle preuve de son étonnante faculté de redressement.

Les mesures prises pour augmenter les impôts et en assurer le recouvrement, l'institution constitutionnelle d'une Caisse autonome d'Amortissement avec affectation de ressources spéciales, la préparation rapide du budget et son vote dans les délais utiles n'ont pas tardé, en effet, à rétablir un sentiment général de confiance qui n'a fait que s'accroître et se développer par la suite. Il en est résulté pendant les derniers mois de l'année une remarquable reprise de notre monnaie à la suite de laquelle la Banque de France est parvenue à s'assurer la complète maîtrise du marché des changes.

En faisant disparaître l'écart qui existait entre les prix intérieurs et les prix mondiaux, l'amélioration du franc a sans doute diminué les achats effectués pour compte étranger ; en revanche, elle a mis fin au mouvement de hausse des produits dont l'ensemble de la population souffrait chaque jour davantage.

Ces heureuses conséquences ont nécessairement entraîné une réadaptation de l'économie générale française, qui se traduit actuellement par un ralentissement des affaires et un état de chômage sporadique. Qu'un tel réajustement ne puisse être évité, c'est ce dont ne sauraient douter ceux qui ont suivi les différentes étapes de l'assainissement financier dans les pays qui nous ont précédés dans cette voie. Il ne faut d'ailleurs pas oublier que la période d'inflation, dont nous avons à résorber les funestes effets, faisait suite elle-même à plusieurs années d'exceptionnelle activité provoquée par les besoins de la guerre, puis par la reconstitution des régions dévastées.

Le retour à des conditions normales comportera vraisemblablement un aménagement nouveau des forces de production. Quant aux difficiles problèmes que soulève la réorganisation économique de la France, ils ne pourront être résolus que lorsque l'équilibre financier qui en est l'indispensable fondement aura été lui-même définitivement consolidé.

La crise inévitable que nous traversons semble néanmoins devoir être tempérée par l'importance de notre production agricole et la prudence généralement manifestée par les chefs d'entreprise pendant la période la plus aiguë de la tension des changes. Par ailleurs, la stabilité de fait de notre monnaie, en faisant disparaître les pratiques spéculatives qui tendaient à gagner toutes les classes de la population, a permis de revenir à une saine conception des affaires et au sentiment traditionnel de l'épargne.

Ce réveil des habitudes d'économie et de confiance dans le crédit de l'Etat s'est traduit par un afflux des capitaux vers les caisses publiques dont ils avaient perdu le chemin. La Trésorerie a pu, ainsi, retrouver toute sa souplesse, tandis que la Banque de France était en mesure d'opérer une réduction de son taux d'escompte, apportant une atténuation nouvelle aux difficultés que rencontrent momentanément le Commerce et l'Industrie.

Votre Etablissement a été heureux de voir appeler en cours d'année un de ses Directeurs, M. E. OUDOT, à siéger au sein du Comité des Experts constitué par décret du 31 Mai 1926 pour donner son avis sur " les mesures propres à réaliser l'assainissement financier ".

Nous avons prêté, d'autre part, notre plus large concours aux Pouvoirs Publics, chaque fois qu'il y a été fait appel.

C'est ainsi que nous avons participé à toutes les émissions de l'État et des grandes collectivités publiques. Il avait pu être procédé, au début de l'année 1926, à un certain nombre d'emprunts effectués soit pour le compte des régions dévastées : *Départements du Nord*, de l'*Aisne*, du *Pas-de-Calais*, de la *Marne*, *Ville de Reims*, soit par le *Gouvernement Général de l'Afrique Équatoriale Française* ou le *Crédit Foncier de France*. La désaffection croissante de la clientèle pour les valeurs à revenu fixe pendant les mois qui ont suivi a conduit à différer les opérations de cet ordre jusqu'à l'automne. A partir de cette époque, les émissions ont pu reprendre dans des conditions favorables et notre Société a contribué au succès du placement des *Obligations de la Caisse autonome de Gestion des Bons de la Défense Nationale*, des *Bons du Trésor Français 7 % 1926*, ainsi qu'à celui des emprunts du *Département de la Seine*, du *Département de la Somme* et de la *Ville de Saint-Quentin*.

Le raffermissement de confiance dans le crédit public, qui s'est également manifesté à l'étranger, a rendu possible, au cours des derniers mois de l'année, la réalisation en Hollande et en Suisse d'emprunts destinés à procurer à certains réseaux de chemins de fer, avec la garantie de l'État français, les capitaux dont ils pouvaient avoir besoin. Ce fut le cas notamment pour les *Chemins de fer de l'État*, la *Compagnie des Chemins de fer du Maroc* et les *Chemins de fer d'Alsace et de Lorraine*. Grâce à ses succursales d'Amsterdam et de Genève, votre Banque a pu remplir un rôle utile, soit dans le placement de ces emprunts, soit même dans les négociations qui ont abouti à la conclusion de l'un d'entre eux.

Nous avons de même prêté nos guichets à toutes les émissions effectuées en France par les grandes Compagnies : *Chemin de fer de Grande Ceinture*, *Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée*, *Chemin de fer de Paris à Orléans* et *Chemins de fer de l'Est*.

L'aménagement de la banlieue parisienne, qui est en plein développement, pose, en même temps que des questions relatives au logement, un problème de transports auquel il est urgent de trouver une solution. Comme suite à la participation dans la Société d'Études de Travaux Urbains et dans la Régie Immobilière de la Ville de Paris, dont nous vous avons fait part il y a quelques années, nous nous sommes intéressés à la création d'une *Société d'Études pour l'organisation des Services publics dans la Région Parisienne*.

Parmi les autres opérations réalisées dans le même ordre d'idées, nous pouvons citer les augmentations de capital de la *Compagnie de l'Ouest-Parisien (Ouest-Lumière)* et de la *Société du Gaz pour la France et l'Étranger*, ainsi que les émissions d'obligations de la *Compagnie des Eaux de la Banlieue de Paris* et de la *Compagnie Parisienne de Distribution d'Électricité*.

Vous connaissez la valeur des gisements d'Alsace qui assurent à la France une des premières places parmi les pays producteurs de potasse. De nouvelles couches ayant été découvertes dans la région de Blodelsheim, votre Établissement a pris une participation dans la Société constituée par la Société Alsacienne et Lorraine de Recherches Minières, sous le nom de *Société des Mines de Potasse de Blodelsheim (Alsace)*, pour en exploiter la concession. Les sondages effectués depuis lors confirment les prévisions sur l'importance du gisement et ont provoqué de la part de la Société une demande d'extension du périmètre qui lui avait été primitivement attribué.

D'autre part, comme suite aux recherches effectuées avec succès par le Syndicat d'Études de Mines en Éthiopie, dont nous vous avons signalé l'an dernier la création, il a été procédé à la fondation de la *Société Minière des Concessions Prasso en Abyssinie*, dans laquelle

nous avons pris un intérêt correspondant à notre participation initiale dans la Société d'Etudes.

L'œuvre de restauration financière et d'organisation économique qui s'impose aujourd'hui à notre Pays comporte la mise en valeur de son domaine colonial, dont il est en droit d'escompter un appoint toujours croissant.

Au cours de cet exercice, la *Compagnie Générale des Colonies* que votre Banque a créée il y a quelques années avec le concours des principaux Etablissements de la Place, a été amenée, du fait de l'extension de son champ d'activité, à augmenter son capital. Nous avons accru proportionnellement la participation que nous possédions dans cette Société. De concert avec elle, nous avons concouru à la création de la *Compagnie des Caoutchoucs du Mékong*, des *Comptoirs Généraux de l'Indo-Chine* et de la *Société des Distilleries Mazet*.

Nous avons également coopéré aux augmentations de capital réalisées par la *Société des Moulins du Maghreb*, la *Banque Française de l'Afrique*, le *Crédit Foncier de Madagascar*, la *Compagnie Agricole et Sucrière de Nossi-Bé* et la *Société des Grands Domaines de Madagascar*, ainsi qu'aux émissions d'obligations de la *Compagnie Franco-Espagnole du Chemin de fer de Tanger à Fez* et de la *Société d'Energie Electrique du Maroc*.

Parmi les affaires de pétrole dans lesquelles nous nous trouvons intéressés, deux d'entre elles ont procédé en cours d'année à l'augmentation de leur capital : la *Compagnie Française des Pétroles* et la *Steaua Romana*. Votre Société a exercé ses droits de souscription

dans chacune de ces affaires, directement dans la première et par l'entremise de la *Steaua Française* pour la seconde.

Mentionnons enfin, parmi les affaires diverses, la part prise, avec un groupe anglais, à la constitution de la *Nairn Eastern Transport Co Ltd* et le concours donné aux augmentations de capital de la *Société Gaveau*, de la *Compagnie des Freins Westinghouse* et de la *Société des Mines de Balia Karaidin*.

Nous vous avons signalé l'an passé la part prise par la Banque dans les négociations poursuivies par le *Comité International pour la Protection des Porteurs de Valeurs Mexicaines*, en vue d'une reprise du service de la Dette qui s'était trouvé interrompu. Depuis lors, le paiement des coupons a été effectué par le Gouvernement Mexicain, conformément au nouvel accord de 1925, pour la Dette directe et les Emprunts de chemins de fer bénéficiant de sa garantie. Un semestre d'intérêts a été payé en outre sur les autres titres de Chemins de fer.

Cette énumération témoigne de l'activité déployée dans le département financier malgré des circonstances qui, ainsi que nous l'avons indiqué au début de ce Rapport, n'ont pas toujours été très favorables. Nos services de placement ont enregistré dans toutes les opérations auxquelles ils ont participé des résultats particulièrement satisfaisants. Quant aux opérations de banque proprement dites, leur développement constant apporte chaque année un appoint de plus en plus sérieux aux bénéfices de votre Société.

Nous ne saurions, à cette occasion, trop souligner le zèle et le dévouement dont a continué de faire preuve le Personnel de votre

Établissement. Nous sommes certains que vous vous joindrez à nous pour lui exprimer les félicitations et les remerciements qu'il mérite.

Nous vous avons exposé plus haut le rôle de nos Succursales d'Amsterdam et de Genève dans les emprunts émis en Hollande et en Suisse par certaines Compagnies de Chemins de fer. Toutes deux ont coopéré également aux principales opérations réalisées sur leurs places respectives. Signalons notamment, en ce qui concerne la Succursale d'Amsterdam, les *Emprunts de Conversion des Indes Néerlandaises*, l'*Emprunt 7 % de stabilisation du Royaume de Belgique*, l'*Emprunt 4 1/2 % de la Ville de La Haye*, les augmentations de capital de la *Cultuur Maatschappij Tjilangkap* et de la *Nederlandsche Scheepvaart Unie*.

La Belgique a traversé depuis la guerre des difficultés financières analogues à celles que nous avons connues nous-mêmes et qui ont abouti récemment à la décision prise par son Gouvernement de fixer légalement la stabilité de sa monnaie.

Notre Succursale de Bruxelles a été amenée à prêter son concours à un certain nombre d'opérations effectuées pour compte de l'Etat Belge. C'est ainsi qu'elle s'est trouvée participer à l'émission de la *Société Nationale des Chemins de fer Belges*, dont la création a constitué l'une des principales mesures prises en vue de la consolidation de la Dette Publique Flottante.

Parmi les autres opérations auxquelles elle a pris part, citons l'*Emprunt de la Colonie du Congo Belge*, les augmentations de capital du *Crédit Général du Congo*, de la *Société Générale des Chemins de fer Economiques* et de la *Société d'Electricité du Nord de la Belgique*.

Ainsi que nous vous l'avons indiqué en débutant, les bénéfices atteignent Fr. 37.751.422,33

Nous vous proposons de les répartir de la manière suivante :

Le dividende de Fr. 85 par titre sur les 400.000 actions constituant le capital social représente..... Fr. 34.000.000, »
auxquels il y a lieu d'ajouter Fr. 2.666.666,66

représentant la part de 10 % revenant au Conseil d'Administration, conformément à l'art. 46

des Statuts, soit Fr. 36.666.666,66

Nous vous demandons de reporter à nouveau le reliquat de Fr. 1.084.755,67

qui, en addition des reports antérieurs..... Fr. 25.463.516,53

portera à..... Fr. 26.548.272,20

le total du report à nouveau.

Nous avons eu à déplorer au cours de l'année 1926 le décès d'un de nos Administrateurs, M. Jules REIN, qui, après avoir dirigé depuis 1911 le département de la Bourse, venait d'être appelé à siéger dans notre Conseil. Vous connaissiez sa grande activité et ses remarquables qualités d'initiative et d'intelligence des affaires. Il les avait mises sans réserve au service de votre Établissement et sa disparition n'en est que plus vivement ressentie. Vous vous associez certainement à nos regrets et nous permettrez d'exprimer en votre nom à Madame REIN l'hommage de notre très respectueuse sympathie.

Votre Conseil a fait appel, pour le remplacer, à M. Jacques SEYDOUX, Ministre plénipotentiaire, ancien Directeur au Ministère

des Affaires Étrangères. Les services éminents rendus par M. SEYDOUX au Pays dans les différents postes qu'il a occupés nous permettent d'apprécier à sa juste valeur l'importance de la collaboration qu'il a bien voulu nous assurer. Nous vous demandons de vouloir bien ratifier notre choix.

D'autre part, le Conseil a nommé Directeur M. Anathase ROUDY qui, dans les fonctions de Directeur-Adjoint qu'il exerçait antérieurement, avait fait preuve d'une expérience et d'une compétence que nous sommes heureux de reconnaître.

Enfin, MM. Georges GOULLY, Maurice IWEINS et Georges DESOUBRY, précédemment Fondés de Pouvoirs, ont été appelés aux fonctions de Sous-Directeurs.

En ce qui concerne les Succursales, nous devons vous faire part, avec un très vif regret, du décès de deux Membres du Comité Consultatif de la Succursale de Genève, MM. A. CHENEVIÈRE et G. PICTET. Nous avons fait appel, pour les remplacer, à M. Albert LOMBARD et à M. Gustave DUNANT, appartenant respectivement aux maisons Lombard, Odier et C^{ie} et Pictet et C^{ie}, avec lesquelles vous connaissez déjà nos anciennes relations.

Le mandat de M. André SAINT, censeur, vient à expiration cette année. Nous vous rappelons que les Censeurs sortants sont rééligibles.

Nous vous soumettrons, après rapport de MM. les Commissaires des Comptes, les résolutions dont le texte vous a été remis à votre entrée dans cette salle.

RAPPORT DES COMMISSAIRES

MESSIEURS,

Pour exécuter le mandat que vous avez bien voulu nous renouveler par une résolution votée lors de votre Assemblée Générale Ordinaire du 23 Mars 1926, nous avons pris connaissance, dans les délais légaux, des Comptes de l'Exercice 1926 et du Bilan de la Banque de Paris et des Pays-Bas arrêtés au 31 Décembre dernier.

Le Bilan qui vous est soumis se totalise tant à l'Actif qu'au Passif par..... Fr. 3.192.887.655,98

Les disponibilités s'élèvent à..... Fr. 1.607.748.144 »
et sont réparties entre les comptes suivants :

| | |
|---|----------------------------|
| 1° Espèces en Caisse, à la Banque de France et au Trésor..... | Fr. 241.398.224,62 |
| 2° Banques et Correspondants en France et à l'Étranger..... | Fr. 463.370.221,61 |
| 3° Portefeuille Effets, en France et à l'Étran- ger, et Bons de la Défense Nationale | Fr. 831.715.694,63 |
| 4° Coupons à encaisser | Fr. 16.305.990,89 |
| 5° Reports..... | Fr. 54.958.012,25 |
| formant un total de..... | Fr. <u>1.607.748.144 »</u> |

Vous remarquerez l'importance de ce chiffre qui dépasse la moitié du total du Bilan, prouvant ainsi la grande liquidité des ressources sociales.

Les *Comptes-Courants débiteurs* atteignent Fr. 1.133.103.018,98

Les *Opérations de Change à Terme garanties* figurent comme précédemment pour..... Fr. 21.600.000 »

Ce compte d'ordre qui a sa contre-partie au Passif représente la part prise au cours de la guerre par la Banque dans les opérations de change faites pour faciliter des règlements à l'Étranger dans l'intérêt du Trésor Français. Il est d'ailleurs appelé à disparaître l'an prochain, les opérations auxquelles il s'applique ayant elles-mêmes pris fin depuis le 31 Décembre.

Les *Effets à l'encaissement* constituent également un compte d'ordre ayant sa contre-partie au Passif Fr. 65.101.784,27

Les valeurs appartenant à la Banque sont comprises sous la rubrique *Portefeuille-Titres* qui atteint..... Fr. 234.690.249,68 en augmentation de..... Fr. 25.360.725,38 sur les chiffres du précédent Bilan.

Ce Portefeuille est très divisé ; il comprend 21 Fonds d'Etats différents et 346 natures d'actions et d'obligations de Sociétés diverses.

L'évaluation de ces titres a été faite en s'inspirant des règles suivies depuis l'origine de la Banque et dans des conditions qui tiennent largement compte des fluctuations pouvant se produire sur le marché des valeurs.

Les *Participations diverses* figurent pour .. Fr. 80.999.626,83 en augmentation de..... Fr. 2.172.417,99 Elles comprennent 77 affaires différentes estimées avec la même modération.

Les devises et valeurs exprimées en monnaies étrangères ont été évaluées à des cours de change inférieurs à la cote du 31 Décembre.

Les *Comptes Divers*..... Fr. 24.596.032,22 comprennent entre autres les avances faites à l'Administration de l'Enregistrement à recouvrer lors du paiement du dividende et un certain nombre de comptes d'ordre ayant leur contre-partie au Passif.

Les *Immeubles* figurent pour Fr. 25.048.800 »
chiffre sensiblement égal à celui de l'an dernier.

Au *Passif*, en regard du capital de Fr. 200.000.000 »
les Réserves de votre Société se montent avant répartition à Fr. 170.863.323,48
et sont comprises sous les rubriques suivantes :

1° *Réserve Extraordinaire* Fr. 113.000.000 »
(Primes sur actions émises en augmentation de capital.)

2° *Réserve Légale* Fr. 20.000.000 »
(En augmentation de Fr. 1.178.430,03 par suite de la résolution votée par votre dernière Assemblée Générale.)

3° *Fonds de Prévoyance* Fr. 12.399.806,95
(Y compris la part appartenant aux Administrateurs en exercice.)

ENSEMBLE Fr. 145.399.806,95

auxquels il y a lieu d'ajouter le report à nouveau de l'Exercice précédent..... Fr. 25.463.516,53

TOTAL ÉGAL Fr. 170.863.323,48

Les autres comptes du *Passif* comprennent le compte *Service des Retraites* s'élevant à Fr. 2.622.952,71 et les engagements de la Banque envers les tiers ; c'est ainsi que les *Comptes-Courants Crédeurs*, à vue et à terme, atteignent Fr. 2.487.213.804,11 et les *Effets à payer*..... Fr. 114.909.941,65

Les *Comptes Divers*..... Fr. 90.864.739,08 sont en diminution de Fr. 23.074.047,06.

Ils contiennent, outre un certain nombre de comptes d'ordre, des provisions diverses et des comptes ne rentrant sous aucune des autres rubriques du Bilan.

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

Au crédit de ce compte, tous les chapitres indiquent une progression sensible sur les résultats du précédent Exercice ; c'est ainsi que les *Commissions de Banque* ont produit..... Fr. 18.711.629,36 contre Fr. 13.502.354,28.

Les *Revenus des Portefeuille-Titres et Effets, Intérêts et Divers* Fr. 57.113.052,15 au lieu de Fr. 49.516.970,30.

Les *Reports* Fr. 1.986.666,61 contre Fr. 1.570.556,63.

Les *Fonds Publics, Actions et Obligations* .. Fr. 10.093.574,80 au lieu de Fr. 10.079.735,82.

Enfin les *Succursales* Fr. 11.047.926,57 contre Fr. 9.681.245,41.

Le total des *Profits et Pertes* s'élève ainsi à. Fr. 98.952.849,49 en augmentation de Fr. 14.601.987,05 sur celui de l'année précédente.

Au débit, les *Frais Généraux* se totalisent par.. Fr. 57.103.267,56

Par suite du renchérissement du coût de la vie, les traitements du Personnel ont dû être relevés à deux reprises différentes, ce qui a entraîné un accroissement des charges de Fr. 7.991.505,76 et d'autre part, l'augmentation très sensible des impôts atteint une somme de Fr. 3.998.540,11 ceux-ci ayant passé d'un exercice à l'autre de Fr. 6.311.703,20 à Fr. 10.310.243,31.

Enfin l'Allocation Proportionnelle à la Direction et au Personnel Supérieur (Paris et Succursales) s'élève à Fr. 4.098.159,60

En résumé, le Compte de Profits et Pertes se solde par un bénéfice net de..... Fr. 37.751.422,33 supérieur de Fr. 1.631.466,30 à celui de l'Exercice 1925.

Votre Conseil vous propose de répartir comme suit les bénéfices de l'Exercice (étant observé qu'aucun prélèvement n'est à faire pour la Réserve légale qui a atteint le dixième du capital social, soit Fr. 20.000.000) :

| | |
|---|----------------------|
| 1° Aux actions : Fr. 85 par titre, soit 17 % du Capital nominal (au lieu de Fr. 80 l'an dernier). Fr. | 34.000 000 » |
| 2° Au Conseil d'Administration..... Fr. | 2.666.666,66 |
| ENSEMBLE..... Fr. | <u>36.666.666,66</u> |

Il resterait ainsi un solde de..... Fr. 1.084.755,67 qui viendrait s'ajouter au solde reporté des Exercices antérieurs, élevant ainsi le report à nouveau à..... Fr. 26.548.272,20

Ces chiffres démontrent que, grâce à l'activité de ses dirigeants et sans rien changer à ses traditions de prudence, la Banque a pu, au cours d'une année particulièrement difficile, obtenir des résultats dont vous apprécierez l'importance et qui justifient l'augmentation du dividende proposée par votre Conseil.

Nous vous engageons, Messieurs, à approuver ces comptes tels qu'ils vous sont présentés par votre Conseil d'Administration.

Paris, le 23 Mars 1927.

Les Commissaires :

Signé : Comte DE LYROT, Raoul SAUTTER.

RÉSOLUTIONS

VOTÉES A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DU 12 AVRIL 1927

Première Résolution

L'Assemblée Générale

Approuve le Rapport du Conseil d'Administration et le Rapport des Commissaires ainsi que les comptes de l'exercice 1926 tels qu'ils sont présentés par le Conseil d'Administration,

Et fixe à 85 francs par action le montant du dividende pour cet exercice.

Un acompte de 20 francs sur le dividende ayant été payé le 20 Décembre 1926, le solde, soit 65 francs par action sera payable à partir du 25 Avril 1927 sous déduction des impôts établis par les Lois de Finances.

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale

Confirme la nomination faite à titre provisoire par le Conseil (Art. 20 des Statuts) de M. Jacques SEYDOUX, comme Administrateur pour quatre ans, en remplacement de M. Jules REIN, décédé.

Et donne quitus à la succession de M. Jules REIN, de la gestion de ce dernier.

Troisième Résolution

L'Assemblée Générale réélit :

M. André SAINT, Censeur.

Quatrième Résolution

L'Assemblée Générale

Donne aux Administrateurs les autorisations exigées par l'article 40 de la loi du 24 Juillet 1867, pour les opérations qu'ils ont pu faire avec la Banque, soit en leur nom personnel, soit comme Administrateurs d'autres Sociétés.

Cinquième Résolution

L'Assemblée Générale nomme :

MM. R. SAUTTER et le Comte DE LYROT,

Commissaires chargés de faire un rapport à la prochaine Assemblée Générale ordinaire sur la situation de la Société, sur le Bilan et sur les Comptes présentés par les Administrateurs pour l'exercice 1927, avec faculté, pour chacun des deux Commissaires, d'accomplir seul le mandat ci-dessus, en cas d'empêchement de son Collègue pour une cause quelconque.

Et fixe à cinq mille francs pour chacun d'eux l'indemnité annuelle du ou des Commissaires.

COMPTES de l'Exercice 1926

The table on the right page is a financial statement for the 1926 exercise. It consists of several columns and rows of data. The text is extremely faint and difficult to read, but it appears to be a standard ledger-style table with various entries and numerical values. There are some decorative elements like a small flourish between the title and the table.

RÉPARTITION conformément aux Articles 46 et 47 des Statuts

| | | |
|---|-----|---------------|
| Bénéfice net de l'exercice 1926 | Fr. | 37.751.422,33 |
| A répartir : | | |
| Aux Actionnaires { Intérêts à 5 % | Fr. | 10.000.000 » |
| { Dividende complémentaire : 90 % sur Fr. 26.666.666,66 | Fr. | 24.000.000 » |
| Ensemble quatre-vingt-cinq francs par Action sur les 400.000 Actions | Fr. | 34.000.000 » |
| Au Conseil d'Administration : 10 % sur Fr. 26.666.666,66 | Fr. | 2.666.666,66 |
| SOLDE à reporter | Fr. | 36.666.666,66 |
| REPORT des exercices antérieurs..... | Fr. | 1.084.755,67 |
| TOTAL du REPORT à nouveau | Fr. | 25.463.516,53 |
| | | 26.548.272,20 |

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

SUCCURSALES

COMITÉS CONSULTATIFS

DIRECTEURS ET FONDÉS DE POUVOIRS

| | | <i>Succursale d'Amsterdam :</i> | |
|-------------|---------------------------------|----------------------------------|--|
| AMSTERDAM | MM. M. P. VOÛTE, JUNIOR. | DIRECTEUR | M. W. LA GRO. |
| | J. BIERENS DE HAAN. | SOUS-DIRECTEUR . . . | M. A. DEKNATEL. |
| | E. TEGELBERG. | SOUS-DIRECTEUR-ADJOINT | M. L. E. VOORZANGER. |
| | | FONDÉS DE POUVOIRS | { MM. H. A. EISMA. H. CORSIN. |
| | | <i>Succursale de Bruxelles :</i> | |
| BRUXELLES | MM. H. URBAN, <i>Président.</i> | DIRECTEUR | M. J. MOISE. |
| | JULES JADOT. | DIRECTEUR-ADJOINT. | M. A. ROLIN. |
| | A. CALLENS. | SOUS-DIRECTEURS. | { MM. A. ORTMANS. E. BASTADY. ED. BAYOT. |
| | H de TRAUX de WARDIN. | | { MM. F. HERBO. J. NOIRFALISE. |
| | G. HANNECART. | FONDÉS DE POUVOIRS | { L. BILQUIN. J. BLANCQUAERT. |
| | | <i>Succursale de Genève :</i> | |
| GENÈVE. . . | MM. A. ROCH. | DIRECTEUR | M. E. VIDOUDEZ. |
| | E. SAUTTER. | | { MM. A. BOURU. H. FLAMAND. |
| | G. DUNANT. | FONDÉS DE POUVOIRS | { J. JACQUEMOUD. |
| | A. LOMBARD. | | |

